

Paris,
le mardi 16 octobre 2001

Émetteur : D.S.R. - Service Imprimés - MCLN/GL - 16/2001, Madame LE NORMAND Tél : 01 45 38 82 32

Signataires :

Monsieur le Directeur de la CNAMTS

Madame, Monsieur le Directeur de la CPAM

Madame, Monsieur le Directeur de la CGSS

Objet : Ordonnancier pré-identifié

Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous informe que le marché relatif à la réalisation et à la livraison aux praticiens de l'ordonnancier bizone pré-identifié vient d'être renouvelé et attribué à l'Imprimerie FABREGUE. Il devrait prendre effet le 2 novembre 2001.

Pour la mise en place de votre fichier praticien veuillez contacter :

IMPRIMERIE FABREGUE - Madame LAROCHE (: 05 55 08 39 39 - poste 3415

Les commandes passées par votre organisme à compter de cette date vous seront facturées aux conditions suivantes :

- Référence S 3321A.P50

Colis de 50 liasses : 4,30 Euros HT + frais de port 1,85 Euros TTC*

- Référence S 3321A.P100

Colis de 100 liasses : 5 Euros HT + frais de port 2,45 Euros TTC*

- Référence S 3321A.P200

Colis de 200 liasses : 7,20 Euros HT + frais de port 2,80 Euros TTC*

- Référence S 3321A.P400

Colis de 400 liasses : 10,70 Euros HT + frais de port 3,72 Euros HT

- Référence S 3321A.P1000

Colis de 1000 liasses : 22 Euros HT + frais de port 4,34 Euros HT

** Les frais d'expéditions des colis de 50, 100 et 200 liasses ne sont pas soumis à T.V.A.*

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Patricia GAZZOLA

Document(s) annexe(s) :

- Document annexe

